

La lettre de CLAIR-Paris

Centre japonais des collectivités locales ■ www.clairparis.org

hiver
2005-06
n° 57



財団法人自治体国際化協会



Découverte
Le département d'Okayama

2

Le Japon vu de France
L'enseignement du japonais à Orléans

4

Programme JET
M. Baboukar Sagna

5

Administration
Programme d'études internationales de l'administration

6

Activités de CLAIR Paris
- Rencontre à l'ambassade du Japon
- CLAIR Paris au Salon des Maires et des Collectivités Locales

7

Les conférences sur l'administration territoriale au Japon

8

Le département d'Okayama

Superficie : 7 112,67 km²

Population : 1 957 056 habitants

Chef-lieu : Okayama

Aperçu

Le département d'Okayama est situé dans l'ouest du Japon. Sa partie sud, constituée de plaines fertiles, donne sur la mer Intérieure (*Setonaikai* = « mer entre les passes »), aux magnifiques paysages semés d'une multitude d'îles se détachant sur les flots calmes. Sa partie centrale est faite de collines, tandis qu'une zone de montagnes s'étend dans sa partie nord. Son climat tempéré lui a valu le nom de « pays du beau temps » (*hare no kuni*). Okayama s'enorgueillit d'être l'un des premiers producteurs de pêches et de raisin de l'archipel (on y fabrique aussi du vin). Le département compte également, surtout sur le plateau d'Hiruzen au nord, de nombreuses exploitations laitières : elles produisent des fromages et du lait de vaches jersiaises, très appréciés pour leur saveur. D'autre part, l'industrie textile existe depuis longtemps à Okayama, département réputé, entre autres, pour la confec-

tion d'uniformes d'étudiants, de jeans et de vêtements de travail. Les industries clés, implantées dans la « Zone industrielle côtière de Mizushima », sont la construction automobile, la sidérurgie, le raffinage du pétrole et la pétrochimie. Mais ces dernières années sont venues également se concentrer dans cette zone des activités industrielles et technologiques dans des secteurs touchant aux techniques de production de très haute précision, aux soins médicaux, d'hygiène et de santé, à la biotechnologie sous toutes ses formes, et à l'environnement.

Culture traditionnelle

Le département est favorisé par la beauté de ses lieux touristiques, empreints des charmes du Japon ancien : on citera notamment le Kôroku.en, l'un des trois plus beaux jardins traditionnels du Japon, situé dans la ville d'Okayama, ainsi que le « secteur de site remarquable » de Kurashiki, une ville chargée d'Histoire, qui a conservé son cachet.

Quartier traditionnel de Kurashiki Bikan



La mer Intérieure depuis le Kinkô.zan

La construction du Kôroku.en, qui demanda 14 ans de travaux, fut entreprise il y a plus de 300 ans à l'initiative du daimyô du fief d'Okayama, IKEDA Tsunamasa. Un certain nombre de fêtes rituelles destinées à marquer telle ou telle saison - comme la « cueillette du thé » (*chatsumi*) ou la « moisson du riz » (*inekari*) - y sont célébrées aujourd'hui encore.

Quant à la ville de Kurashiki, elle fut durant l'époque d'Edo (1603-1867) un centre de commerce très prospère placé sous le contrôle direct du gouvernement militaire des shôgun Tokugawa, et spécialisé notamment dans le stockage et la redistribution du riz et de la soie. Le canal qui la traverse est bordé de saules pleureurs et de grands entrepôts en briques noires à dessins géométriques rehaussés de larges scelllements blancs. La beauté de ce paysage urbain, resté inchangé depuis plusieurs siècles, attire tout au long de l'année la foule des touristes.

Échanges avec l'Europe

Au cœur du « secteur de site remarquable » de Kurashiki se trouve le Musée des Beaux-arts Ôhara. Il s'agit, chronologiquement parlant, du premier musée du Japon centré sur une collection fort conséquente de peintures occidentales (parmi lesquelles un grand nombre d'œuvres d'artistes français, notamment Monet, Cézanne et Gauguin), visibles en permanence. C'est un peintre originaire du département d'Okayama, KOJIMA Torajirô, qui fut chargé de réunir les tableaux, et à cette occasion, il rendit visite à Monet dans sa maison de Giverny, et obtint que celui-ci cède à Ôhara Mago-

saburô, le fondateur du musée, l'un de ses « Nymphéas ». Cette œuvre est l'une des plus prisées de la collection. Tout cela explique pourquoi le département étudie actuellement les moyens de développer les échanges culturels et touristiques avec la Normandie.

« L'autoroute de l'information du département d'Okayama »

Le département, devançant en cela la stratégie « e-Japan » élaborée par le gouvernement japonais, s'est attaqué depuis un certain temps à une politique d'informatisation, notamment en se lançant dans la création d'une « autoroute de l'information », vaste réseau de téléinformatique à forte capacité et grande vitesse par fibres optiques. Cette initiative sans précédent au Japon s'est heurtée à bon nombre de difficultés techniques et administratives, qui ont pu être surmontées grâce à la coopéra-

tion des entreprises industrielles et des universités de la région. Les premiers aménagements des circuits de base ont débuté en 1996. En mars 2001, un réseau représentant au total 450 km de fibres optiques voyait le jour. En mars 2004, afin d'améliorer encore l'efficacité de ce réseau, la vitesse de transmission, comprise au départ entre 155 Mbps et 622 Mbps, a été augmentée, pour atteindre entre 1 mGbps et 10 Gbps. En outre, cette « autoroute de l'information » a été conçue pour s'adapter à l'IPv6, technologie Internet de la prochaine génération. Le réseau actuel est largement ouvert, sans frais, à tous les utilisateurs des moyens de télécommunication, que ce soit au niveau des communes ou du secteur privé. En effet, nous avons pensé qu'en encourageant la création de réseaux locaux grâce à la participation des collectivités locales et du privé, et en permettant l'interconnexion entre tous ces secteurs et l'autoroute de l'information d'Okayama, il devenait possible d'achever rapidement une infrastructure de communication informatique capable de couvrir non seulement

Bonjour !

Loin de la foule et de la bruyante effervescence des grandes mégapoles nippones, d'une nature et agriculture riche et



abondante, Okayama, surnommée « La région ensoleillée », offre ce mélange détonnant et irrésistible de modernisme, de vie champêtre et de tradition qui vous séduisent au-delà des mots. Une région qui vous fait passer en un clin d'œil du centre-ville aux rizières, du centre industriel aux grands pâturages, vergers ou vignobles.

Département accueillant à la population chaleureuse, Okayama est un endroit où il fait bon vivre. N'hésitez pas à vous y arrêter, vous y délasser et à venir passer quelques bons moments en notre compagnie !

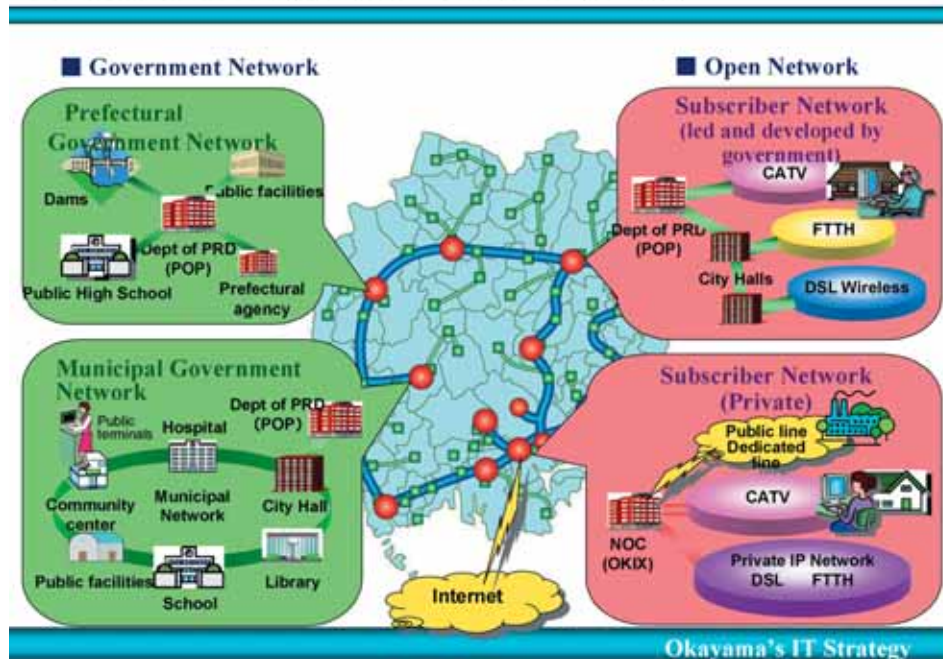
Anne Ethève, Coordinatrice des échanges internationaux, département d'Okayama.

le département lui-même, mais aussi le pays tout entier. Cette initiative s'est concrétisée à travers un réseau public sans exemple dans le reste du Japon, puisqu'à l'heure actuelle il met en relation, à l'intérieur du département, plus de 2000 établissements publics. Parmi les applications de ce réseau, on peut citer les échanges avec les écoles primaires d'autres départements grâce à des réunions télévisées. Cette autoroute de l'information permet aussi, par exemple, au personnel de l'hôpital rattaché à l'Institut Dentaire de la Faculté de Médecine de l'Université d'Okayama, de dispenser des soins à distance aux personnes âgées vivant chez elles et incapables de se déplacer, grâce à la fonction « communication par l'image » de leurs téléphones mobiles. Il s'agit là, à l'échelle de la vie sociale, d'expérimentations tout à fait originales dans le champ des applications du réseau informatique qui semblent appelées à se développer dans un avenir proche. Le département poursuit actuellement ce type d'expérimentations dans des secteurs de pointe : ainsi, en octobre 2005, une grande fête sportive organisée à Okayama a été retransmise dans tout le pays grâce à la multi-diffusion (« multicast ») par IPv6, une technologie fort remarquable car elle permet d'opérer la fusion entre communications informatiques et émissions télévisées.

Nous espérons que le témoignage ci-dessus de M^{lle} Anne Ethève, qui travaille dans le service des relations internationales du département d'Okayama, vous aura convaincu de venir découvrir notre département. Anne est chargée de développer chez les habitants du département une meilleure compréhension des peuples étrangers, d'aider aux échanges avec les pays occidentaux, et elle effectue également des travaux de traduction et d'interprétation.

(Traduit du japonais par Dominique Palmé)

Illustration of Okayama Information Highway



« L'autoroute de l'information d'Okayama »

Government Network : réseau public

- 1) Prefectural Government Network : réseau public départemental
 - Dams : barrages
 - Dept of PRD (POP) : serveur (POP)
 - Public facilities : services publics
 - Public High school : établissements d'enseignement secondaire public
 - Prefectural Agency : Hôtel du Département et ses annexes
- 2) Municipal Government network : réseau public municipal
 - City Hall : Hôtel de Ville
 - Community center : salle polyvalente
 - Dept of PRD (POP) : serveur (POP)
 - Hospital : hôpital
 - Library : bibliothèque
 - Municipal network : réseau municipal
 - Public facilities : services publics
 - Public terminals : terminaux publics
 - School : établissement scolaire

Open Network : réseau ouvert

- 1) Subscriber network (led and developed by government) : réseau par abonnement (initié et développé par le gouvernement)
 - City Halls : mairies
 - Dept of PRD (POP) : serveur (POP)
 - DSL wireless : DSL sans fil
 - CATV : câble
 - FTTH : fibre optique
- 2) Subscriber network (Private) : réseau par abonnement (privé)
 - Dedicated line : ligne dédiée
 - Private IP Network : réseau IP privé
 - Public line : ligne publique
 - NOC : centre de gestion du réseau d'Okayama
 - OKIX : Internet eXchange Point d'Okayama

Okayama's IT Strategy : stratégie des technologies de l'information d'Okayama

L'enseignement du japonais à la faculté de Lettres d'Orléans

Entretien avec Madame Yasuko Ôno-Descombes, professeur de japonais à l'université d'Orléans

Monzen no kozô narawanu kyô wo yomu.
« Un gamin qui a grandi devant la porte d'un temple récite les sûtra sans les avoir appris ». Voici le proverbe japonais qu'a choisi Madame Ôno-Descombes, lorsque nous lui avons demandé de nous citer son proverbe préféré. Évidemment, transposé dans le domaine pédagogique, il prend tout son sens car il exprime l'idée que c'est en étant sur place, dans le bain en quelque sorte, que l'on peut acquérir naturellement la faculté de parler et de comprendre une langue étrangère. Et d'admettre, en riant, que cela finalement risque d'inciter à ne pas fournir des efforts.

■ Un enseignement complet

L'enseignement du japonais à l'université d'Orléans existe dans la section Langue Étrangère Appliquée (LEA) en anglais et japonais depuis 15 ans, mais c'est depuis environ 10 ans que l'enseignement s'intensifie. M^{me} Ôno-Descombes y enseigne depuis 5 ans, avec pour spécialisation la culture japonaise, aux côtés de deux autres professeurs spécialisés dans l'enseignement de la langue japonaise. L'équipe enseignante qui compose la section de japonais est donc complémentaire et fonctionne parfaitement aux dires de M^{me} Ôno-Descombes.

Par ailleurs, l'université d'Orléans délivre aussi le Diplôme Université (DU) pour ceux qui veulent apprendre uniquement la langue et la culture japonaises. Il s'agit de prendre les cours de japonais et de la civilisation japonaise donnés dans le cadre de LEA. Les étudiants qui optent pour le DU sont ceux qui poursuivent une autre discipline universitaire, ou ceux qui veulent apprendre uniquement la langue japonaise.

L'effectif des étudiants va en diminuant plus on avance dans le niveau d'étude : de 80 personnes en première année, on passe à 30 en deuxième année, puis à 15 en licence, pour arriver à environ 10, selon les années, en master 1. M^{me} Ôno-Descombes, bien que fière du succès des études du japonais

Une classe de japonais



La faculté de Lettres d'Orléans

dans sa section, déplore les conditions d'apprentissage rendues plus difficiles par le trop grand nombre d'étudiants en première année. Si le cours de culture japonaise est donné sous forme magistrale, fort heureusement les cours de langue (grammaire et oral) sont divisés en deux classes. Cela fait tout de même un effectif de 40 étudiants par classe. Il faudra donc envisager de diviser à nouveau les classes si cette tendance se confirme.

Les étudiants viennent de la région orléanaise pour la plupart, mais on compte quelques personnes venant d'autres régions, par exemple de Paris ou de Bretagne, attirées par le cursus LEA anglais-japonais. Lorsque nous avons demandé à M^{me} Ôno-Descombes quels étaient les centres d'intérêt de ses étudiants, invariablement l'univers du manga est arrivé en première place. Le cinéma japonais également est en bonne place, puis les musiques actuelles. Ici, M^{me} Ôno-Descombes a reconnu qu'elle entendait circuler des noms de musiciens japonais dont elle n'avait jamais entendu parlé, mais qui, semble-t-il, sont très connus de ses élèves.

La méthode d'enseignement repose sur le *Shin.nihongo no kiso*, méthode de japonais de base adaptée à un apprentissage pragmatique comme celui que propose la section LEA. Cette méthode est ensuite complétée par chaque enseignant dans son cours. La pratique orale et l'apprentissage des idéogrammes (*kanji*) viennent s'ajouter aux bases de grammaire. Enfin les cours de culture japonaise permettent aux étudiants d'approfondir leur connaissance du Japon sous différents aspects : histoire, art, société, etc., tout en présentant les caractéristiques de chaque époque. À partir de la licence (depuis la réforme de LMD, cela s'intitule la 3^e année de la licence), la méthode de langue *Nihongo Chûkyû* (le japonais intermédiaire) niveau 1 est utilisée, toujours complétée par des cours d'oral et de *kanji*.

La lecture de textes et la composition écrite sont aussi introduites.

Les étudiants doivent apprendre 10 *kanji* par semaine en première année, pour arriver à un total de 500 *kanji* en fin d'année scolaire. À la fin de la deuxième année, ils ont acquis 1 000 *kanji*, puis 1 500 en licence. L'acquisition des idéogrammes se traduit par la compétence de lecture et d'écriture.

■ Mobilité et avenir

L'université d'Orléans, par le biais de son service des relations internationales très actif, donne la possibilité aux étudiants de LEA anglais-japonais de partir pour des séjours linguistiques d'une année scolaire, dans différentes universités japonaises avec lesquelles des conventions ont été signées. Elles sont au nombre de huit, parmi lesquelles Nanzan University (université privée de Nagoya) et les universités publiques de Saga et Shimane entre autres. De leur côté, les universités japonaises proposent quelques bourses d'étude. M^{me} Ôno-Descombes nous a expliqué que beaucoup d'universités japonaises veulent développer les liens avec les universités étrangères même au niveau licence (c'est-à-dire la 2^e ou la 3^e année universitaire) et que la demande des universités japonaises pour établir les échanges étudiants avec l'université d'Orléans reste très forte.

L'avenir professionnel des étudiants ayant fait LEA anglais-japonais se passe généralement bien, car ce sont des élèves qui sont très motivés. À quoi il faut ajouter qu'ils ont des notions d'économie et de droit, ce qui leur ouvre pas mal de portes d'entreprises. Les opportunités de travail sont nombreuses (commerce international, tourisme, etc.), d'autant que chaque étudiant doit faire un stage pratique en entreprise au niveau de la licence. On compte une dizaine d'entreprises japonaises dans la région Centre (Shiseido, Hitachi, Fuji Film pour ne citer que les plus connues). Mais M^{me} Ôno-Descombes constate que les emplois occupés ensuite par ses étudiants ne sont pas forcément en lien direct avec le Japon.

Peut-être que parmi nos lecteurs, certains se sont mis au japonais, aussi nous avons demandé à M^{me} Ôno-Descombes de nous livrer son meilleur conseil. Il y a deux pratiques régulières importantes à respecter : la lecture à haute voix chez soi et les exercices d'écriture de *kanji* à faire chaque jour. Présenté ainsi, l'apprentissage du japonais semble être un jeu d'enfant...

Département de Saitama

Monsieur Baboukar Sagna, après des études de japonais et de Français Langue Étrangère, s'est lancé dans la grande aventure du JET. Actuellement assistant de français dans le département de Saitama près de Tôkyô, il nous raconte sa vie au Japon.

CLAIR Paris - Bonjour Baboukar, depuis combien de temps êtes-vous assistant de français à Saitama ? Et pouvez-vous nous dire en quelques mots quel est votre travail ?

Tout d'abord, bonjour à toutes et à tous. Je suis assistant de français à Saitama depuis fin juillet 2005 où j'enseigne le français et la culture française au lycée. Je travaille en complémentarité avec des professeurs de français japonais. En général, le professeur explique en japonais les points grammaticaux, tandis que j'élabore des activités pour développer la compétence orale des élèves. Parfois les rôles sont inversés.

Il m'arrive aussi de préparer des élèves avant leur départ en France, ou bien d'aider à la bonne prononciation d'une chanson française... mon travail est donc varié.

CP - Dans quel genre d'établissement scolaire enseignez-vous ?

J'enseigne le français dans deux établissements scolaires. Dans un lycée international où l'on accorde une grande priorité aux langues étrangères. Le niveau d'anglais y est l'un des meilleurs du département, mais le français n'est pas en reste. Les élèves ont un amour des langues et souvent ils viennent me voir pour approfondir certains points.

J'enseigne aussi dans un lycée technique. Le niveau de français est assez bon, bien qu'il ne soit enseigné qu'en dernière année scolaire. Les élèves ici suivent essentiellement des cours de cuisine, de pâtisserie ou de stylisme. La France jouissant d'un prestige dans ces domaines, les élèves s'intéressent beaucoup à la culture française.

Je vais également une fois par semaine dans un lycée où les élèves sont beaucoup plus jeunes et sont physiquement handicapés. On y fait des activités ludiques, des quiz sur la France, un peu d'anglais. Il s'agit davantage d'une introduction à une culture étrangère par ma présence, à des jeunes qui n'ont pas la chance de voyager ou très peu. Grâce à ces différents établissements j'ai une vision plus large du système scolaire japonais.

CP - Quelle est la méthode d'enseignement du français ici au Japon ?

C'est une méthode beaucoup plus basée sur l'écrit que l'oral. Les élèves n'ont pas l'occasion de s'exprimer beaucoup et ceux de troisième année sont capables de comprendre des phrases assez complexes à l'écrit mais ont un niveau inférieur à l'oral.

Par conséquent, je consacre une grande partie de mon travail à développer la compétence orale par le biais d'activités. Même si je parle japonais, il y a beaucoup d'élèves qui font l'effort de me parler au maximum en français.

CP - Un petit mot sur votre vie quotidienne en dehors de votre travail ?

Je fais toujours des sorties entre amis qu'ils soient français, japonais ou autres. Ça va des visites de temple aux week-ends de ski, en passant par les *onsen* (sources d'eau chaude).

Tôkyô étant très proche de chez moi, je peux souvent m'y rendre pour assister à une exposition ou y faire quelques achats. J'y ai pris mes habitudes, j'y ai mes endroits favoris.

Je passe souvent voir ma famille d'accueil qui s'est occupée de moi la première semaine de mon arrivée et qui me montre un Japon dont je n'aurais pas soupçonné l'existence. Ensuite je vois souvent les deux autres assistants de français de Saitama.

CP - Le français n'est pas beaucoup enseigné au Japon. Vos étudiants connaissent-ils bien la culture française ?

Il faut distinguer les élèves qui apprennent le français des autres élèves. Il est vrai que le français n'est pas beaucoup enseigné au Japon, mais ceux qui



M. Baboukar Sagna avec ses élèves

choisissent de l'apprendre font preuve d'intérêt pour la culture française et en connaissent un rayon. Mais cela varie d'un élève à un autre.

Dans la même classe, j'avais une élève qui adorait les marques de luxe françaises sans savoir qu'elles étaient françaises, et une autre élève qui connaissait la plupart des auteurs français et pouvait donner de tête leurs œuvres principales. Certaines même m'échappaient.

CP - Quelles sont les choses qui vous étonnent au Japon ?

Je pense à toutes ces petites choses, pas forcément indispensables, mais qui facilitent le quotidien de chacun : les portes automatiques des taxis ou les toilettes hyper sophistiquées.

D'un point de vue plus personnel, je dirais le regard qu'on peut vous porter quand vous êtes étranger. Il n'est pas dérangeant, bien au contraire il fait plaisir. Il y a par exemple près de chez moi un commerçant à qui je n'ai jamais rien acheté et pourtant j'ai droit à un sourire chaque fois que je passe devant. Il arrive que l'on vienne me parler dans les transports tandis que les écoliers me disent tous en chœur « good morning ». Une chose qui m'étonne c'est le fait que tous les étrangers sont censés parler anglais. Beaucoup le parlent mais ce n'est pas forcément leur langue maternelle.

CP - Qu'est-ce qui vous a attiré dans la culture japonaise ? Quels sont vos projets après le JET ?

Lorsque j'étais plus jeune, j'ai pratiqué le karaté et le judo. À partir des arts martiaux japonais, j'ai voulu en savoir plus sur ce pays. J'ai beaucoup appris et cela a éveillé mon intérêt dans divers domaines de la culture japonaise. Lorsque j'ai passé le bac, le Japon était au programme en géographie. Je fus surpris moi-même de connaître tout ce dont le professeur parlait grâce aux lectures que j'avais faites auparavant. Le Japon était le pays que je n'avais pas besoin de réviser. Ensuite lorsque j'y suis allé, le pays était à peu près comme je me l'imaginais et je n'ai pas été déçu.

Après le JET, j'aimerais continuer à enseigner le français si possible au Japon ou éventuellement dans d'autres pays. L'expérience que je vis en tant qu'assistant de français me conforte dans l'idée de continuer à enseigner le français par la suite. C'est donc vers cette voie que je m'oriente tout en restant ouvert à d'autres.

CP - Pour vous le Japon c'est... ?

...un pays fascinant de par ses contrastes. Un pays qu'il ne faut pas forcément chercher à comprendre avec notre regard d'étranger mais à apprécier tel quel. C'est un pays lointain mais qui peut être plus proche si l'on veut bien se donner la peine de se pencher sur sa culture et la découvrir.

Programme d'études

internationales de l'administration locale

Compte rendu du séjour d'études en France

Par M^{lle} Mayuko Okada, fonctionnaire du département d'Ishikawa

CLAIR organise chaque année à l'étranger des séjours permettant à de jeunes fonctionnaires de l'administration locale japonaise d'étudier les systèmes administratifs et financiers de différents pays. En 2005 ce séjour, qui a duré trois mois et demi, a eu lieu à partir de septembre en Angleterre et en France.



Accueil à la mairie du Mans

Le séjour en Angleterre a été immédiatement suivi d'un voyage de deux semaines en France, consacré à une série de visites dans d'importantes collectivités locales (Ville du Mans, Région Bourgogne, Département du Rhône, Ville et Communauté urbaine de Lyon). L'objectif était de recueillir des informations sur les activités entreprises au sein de ces administrations, en s'appuyant sur des thèmes proposés par les stagiaires eux-mêmes : réaménagement des villes, tourisme rural, politique d'action sociale, échanges internationaux, ou encore coopération avec la population.

À la Chambre d'agriculture du département du Rhône, des explications nous ont été données sur le fonctionnement des associations « Gîtes de France » et « Bienvenue à la ferme », ainsi que sur les initiatives prises dans ce domaine, ce qui nous a permis de mieux comprendre le développement du tourisme rural. D'autre part, l'occasion nous a été offerte de passer une nuit en chambres d'hôtes, et à travers cette expérience concrète nous avons pu nous rendre compte de près des caractéristiques de cette forme d'hébergement.

Au Japon, depuis quelques années, la conception du tourisme est en pleine évolution, tandis que les styles d'activités touristiques se diversifient. L'objectif du déplacement n'est plus seulement d'aller visiter des sites célèbres : on cherche aussi, notamment en

La délégation devant leur chambre d'hôte



résidant pendant plusieurs jours dans un endroit, à y apprécier la vie au quotidien à travers des expériences, et des contacts avec les habitants de la région. Contrairement à ce qui se passe en France, il est encore difficile à l'heure actuelle, pour les Japonais, de prendre de longues vacances, mais ces derniers temps, l'on constate un important essor du tourisme vert et de l'écotourisme. Et des mesures sont prises pour inciter les citoyens à aller faire l'expérience de la vie à la campagne.

Une personne de l'Association de Tourisme Rural nous expliqué qu'il était possible de promouvoir une région en proposant aux touristes toutes sortes d'activités particulières à cette région. Nous avons pu constater que de telles initiatives contribuent vraiment à redynamiser les régions, ce qui nous a donné l'occasion de prendre conscience une fois de plus de l'importance



Réunion de travail au conseil général du Rhône

qu'il y a à développer cette forme de tourisme. En France et au Royaume-Uni, il suffit de sortir des villes pour découvrir très vite une nature exubérante, et de vastes paysages de campagne. Il est évident qu'un tourisme exploitant toutes ces richesses devrait jouer un rôle important à l'avenir sur le plan plus large du développement local.

Nous n'avons évoqué ici qu'un seul des points abordés durant ce séjour d'études. Mais il est bon d'ajouter que l'ensemble du stage s'est avéré très fructueux, dans la mesure où il a permis aux participants d'assister, dans de nombreuses collectivités locales, à des exposés permettant de cerner, à partir de perspectives très diverses, les multiples aspects de la vie des régions. Apprendre ainsi quels sont les systèmes administratifs existant à l'étranger, et les initiatives adoptées au niveau local, nous a offert une occasion unique de reconsidérer les systèmes et les particularismes du Japon dans ce domaine.

(Traduit du japonais par Dominique Palmé)

Vendredi 27 janvier 2006

Rencontre des anciens participants au Programme d'étude de l'administration locale au Japon

■ Un moment de partage et d'amitié

Née de l'idée qu'il est important que le réseau des anciens participants du *Programme d'étude de l'administration locale au Japon* continue de vivre et de s'enrichir, cette rencontre organisée par notre centre a accueilli 14 « anciens » du programme, dans le salon du Service culturel et d'information de l'ambassade du Japon. Tous n'ont pas pu faire la route jusqu'au 7 rue de Tilsitt, mais pour les présents ce fut l'occasion de se revoir ou de faire connaissance. Depuis 1997, année de la mise en place de ce programme d'étude, 49 participants (la plupart cadres territoriaux) sont partis à la découverte de l'administration locale japonaise, bravant la chaleur moite de l'été nippon, avec chaque année une des-



M^{me} Douville-Feer

tinuation différente prise entre la région Tôhoku à l'extrême nord de l'île principale et l'île de Kyûshû au sud.

Mais revenons à Paris, en ce jour d'hiver froid et sec. Nous avons invité la spécialiste de l'économie japonaise, le Docteur Évelyne Douville-Feer*, chercheur au Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales** à Paris, afin qu'elle présente « le dessous des cartes

de la reprise économique au Japon ». Son exposé très poussé nous a invités finalement à nous pencher davantage sur les ressorts mis en place par le Japon pour rebondir face à la crise économique dont il sort à peine et face au défi du vieillissement de sa population.

Après une séance de questions pertinentes, l'après-midi s'est terminée autour d'un buffet traditionnel japonais, au son du *koto* de la musicienne Nobuko Matsumiya. Nous remercions sincèrement les intervenants de cette rencontre et les « anciens » du programme qui avaient fait le déplacement jusqu'à Paris, pour certains de l'autre bout de la France. À une prochaine rencontre !

* *L'économie du Japon*, 2005, Éditions La Découverte, Collection Repères.

** <http://www.cepii.fr>

Participation de CLAIR Paris au Salon des Maires et des Collectivités Locales

Le Salon des Maires et des Collectivités Locales s'est tenu du 22 au 24 novembre 2005 au parc des expositions porte de Versailles à Paris. Depuis 2002 et pour la 4^e fois, CLAIR Paris y tenait un stand.

Ce fut l'occasion pour nous de présenter aux collectivités locales françaises l'organisation de l'administration territoriale japonaise, ainsi que la culture des provinces japonaises, et d'échanger des informations avec les autres exposants ou les visiteurs tout en répondant à leur curiosité.

Lors de notre première participation en 2002, il était courant de s'entendre demander : « *Quel genre d'organisation est le CLAIR ?* » ou « *Pourquoi exposez-vous à ce salon ?* ». Grâce à notre participation régulière à ce salon, les activités de CLAIR ont commencé à être connues,

nous amenant plus souvent qu'avant à devoir répondre à des demandes d'information plus poussées, portant par exemple sur la fusion des communes ou encore sur la politique environnementale des collectivités locales japonaises.



M. Poncet, Président du Sénat et M. Shikata, Directeur général de CLAIR Paris



Salon des Maires et des Collectivités Locales

Notre stand, conçu dans le style japonais, a attiré comme chaque année l'attention des visiteurs qui n'hésitaient pas à s'arrêter un moment pour discuter. Pour ceux d'entre eux qui souhaitaient approfondir la conversation, nous avions prévu un coin salon de thé. Les visiteurs pouvaient expérimenter la cérémonie de thé, tout en profitant d'informations. Nous avons fait appel à des maîtres de thé qui officient en France. Enfin, petite touche moderne très appréciée des visiteurs, deux écrans plats projetaient des images du Japon.

Les conférences sur l'administration territoriale au Japon

pour favoriser la diffusion des informations auprès des acteurs locaux français et européens

L'échange d'informations sur l'administration territoriale entre la France et le Japon est l'une des activités de CLAIR Paris. En effet, de nombreuses collectivités territoriales japonaises s'intéressent au cadre législatif et réglementaire qui organise l'exercice des compétences des collectivités territoriales françaises, et aux politiques menées par ces dernières. Les demandes d'informations sur les institutions locales japonaises et leurs bonnes pratiques de la part des collectivités territoriales françaises restent toutefois moins importantes.

Conscient de l'importance de l'échange d'informations dans les deux sens, CLAIR Paris a mis en place cette année un dispositif pour favoriser la diffusion des informations sur l'administration territoriale japonaise auprès des acteurs locaux



Conférence de M. Aoki à l'ENACT d'Angers

français. Ce dispositif consiste à trouver, à la demande des organisateurs de colloques ou conférences rassemblant des élus et/ou fonctionnaires territoriaux français ou européens, des intervenants japonais qui présentent différents aspects de l'administration locale au Japon. Les frais de voyage et de séjour des intervenants japonais sont pris en charge par CLAIR Paris.

Dans ce cadre, Monsieur Muneaki Aoki, professeur de finances publiques à l'Université Kanagawa, a donné le 24 janvier 2006 une conférence sur la décentralisation et la compensation financière au Japon, lors de la réunion de la Commission des Finances de l'Assemblée des Départements de France. Il a pré-

senté aux élus et aux fonctionnaires départementaux le fondement de la garantie des ressources des collectivités territoriales japonaises, le mécanisme de la garantie des ressources par la Dotation fiscale globale, la remise en cause par l'État de cette garantie au nom de la réforme structurelle, et les conséquences de la politique libérale menée par le gouvernement actuel.

Monsieur le Professeur Aoki s'est rendu le lendemain à l'École Nationale d'Application des Collectivités Territoriales (ENACT) à Angers où il a donné une autre conférence sur les finances locales et le développement économique au Japon. Cette conférence correspondait en effet au souhait de l'ENACT de faire tourner les cadres territoriaux en stage à l'international. L'intervention de Monsieur Aoki se composait de quatre parties : la situation économique et financière au Japon, la réforme de la décentralisation au Japon depuis 1990, la dette publique et son poids dans le PIB et la similitude des finances locales entre la France et le Japon.

Ces conférences ont permis aux acteurs locaux français présents de découvrir la situation financière des collectivités territoriales japonaises, l'un des aspects du Japon peu connu. Leur intérêt s'est traduit par un grand nombre de questions qui ont été posées à Monsieur Aoki, éminent spécialiste des finances locales françaises et japonaises.

Conférence à l'Assemblée des Départements de France

